L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires.
Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne:
1 an, $16; 6 mois, $8; 3 mois, $4; le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire:
(Paraissant le Samedi)
1 an, $5; 6 mois, $3 50; 3 mois, $2 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (10 lignes) d'espace solide: Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, celle du titre, paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Escompte libéral au commerce, dans tous les cas.

Réclames, 30 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne:

Carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	Un an net.
Un.....	$12	$ 22	$ 30	$ 50	$ 75
Deux.....	22	36	50	80	125
Trois.....	30	52	70	110	175
Quatre.....	36	67	90	140	225
Cinq.....	46	86	105	170	275
Six.....	54	98	120	200	325
Sept.....	60	105	135	230	365
Huit.....	65	115	150	260	410
Neuf.....	70	125	165	290	450
Dix.....	75	135	180	320	500
Onze.....	80	145	195	350	540
Douze.....	85	155	210	380	580
Treize.....	90	165	220	410	620
Quatorze.....	95	175	230	440	660
Quinze.....	100	180	240	470	700
Trente.....	175	330	450	750	1200

Edition Hebdomadaire:

Carrés.	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois.	1 an.
Un.....	$5 net.	$9 net.	$12 net.	$20 net.	$30 net.
Deux.....	8	16	20	32	50
Trois.....	12	22	28	44	70
Quatre.....	15	27	35	56	90
Cinq.....	19	32	42	68	110
Six.....	20	35	45	80	120
Quinze.....	40	75	100	180	300
Trente.....	70	130	180	300	480

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAN, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Point-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Point-Coupée.
O. L. MAYER, Maître de poste à Markaville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Iberie.
M. EMONET, à Leonville, paroisse St-Landry.
L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PEIRCE, Maître-de-poste à Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETRIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Place-Charlotte.
PHIL. BAUER, Ouest-Baton-Rouge.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
J. A. BOYER, Mormanville (Avoyelles).
J. R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître de poste à Jonesville (Texas).
WM. HU'PSON, à Jeannerette, paroisse Ste Marie.
EDGAR DELÉRY, Rale St-Louis (Mississippi)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir les abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne) au prix de: édition hebdomadaire, $5. Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Manifestation Patriotique

—DES—

Alsaciens-Lorrains optant pour la nationalité française.

Conformément aux stipulations du traité de Francfort, les habitants des territoires cédés à l'Allemagne sont tenus de déclarer officiellement leur volonté de rester citoyens français, sous peine de perdre cette qualité, et d'être considérés par le gouvernement allemand comme citoyens allemands.

En conséquence, les Alsaciens-Lorrains, originaires des territoires cédés, qui résident à la Nouvelle-Orléans et dans l'Etat de la Louisiane, doivent faire leur déclaration pardevant le consul de France, en cette ville.

Déjà, un grand nombre d'entre eux se sont présentés au consulat, où leur déclaration a été enregistrée. Mais le mouvement va revêtir un caractère patriotique, grâce à l'initiative de plusieurs membres influents de la colonie alsacienne-lorraine.

Dimanche dernier, ces bons citoyens, comprenant les devoirs que leur imposent d'impérieuses nécessités politiques, se sont réunis chez l'un d'eux, M. A. Walr, rue Conti, et ont jeté les bases d'une manifestation publique.

Un grand nombre de Français, des autres parties de la France, étaient présents à cette réunion; et les Alsaciens-Lorrains, lançant appel à la fraternelle sympathie qui doit unir tous les membres d'une même famille, leur ont demandé de les assister de leur présence dans l'accomplissement du devoir qui leur incombe.

En conséquence, les Alsaciens-Lorrains ont constitué un comité, et les Français en ont fait autant de leur côté. Chacun des ces comités a reçu pour mission d'organiser, d'un commun accord, une démonstration patriotique, dont la date est fixée au 25 août prochain. Le programme sera publié en temps utile. Voici les noms des membres des deux comités:

Comité Alsacien-Lorrain.

Officiers:

Président ..... H. SALOMON.
Vice-Président ..... A. WALZ.
Secrétaire ..... A. GEIST.
Secrétaire-adjoint ..... P. IKRAEL.
Trésorier ..... J. SPPOR.
Assistant-Trésorier ..... J. ISRAEL.

Comité Exécutif:

Nippert, Kleyer, Kirhard, Aron, Schneider, Mathis à Levy, Troll Hirsh, Augustin, Fr. Reury, Léon Haubtman, A. Schwab.

Vice-Présidents Honoraires:

Rose, Kirhard, L. Uler, Hesling, Kubler, Baptiste Riehl, M. Hirsh, J. Lorber, N. Baumgarden, J. Hesold, J. Gross, A. Marchal, J. Wind, J. Wahling, D. Laberger, Charles Yager, Joseph Wachter, F. Melcher, Michel, Nat. Warhert, E. Lisby, Fruwirth, Z. B. Geier, Ed. Salomon, L. Forser, R. Levy, Louis Levy, J. Levy, J. Burgunder, A. Levy, Moise Levy, Pierre remy, B. Mitscher, Isaac Rase, M. Cincbourger, F. Fils, A. Augusta, R. Jn Baptiste, J. Dillenseger, A. Smith, H. Kosman, Jacques Alt, Ch. Kelterman, O. Reitbecger, Jn Mc Laurent, Ch. Vauthier, J. Grosse, F. Carpentier, Ch. Bartholemy, M. d'Aubry, J. Rohn, J. Rodrigues, Ch. Raymond, F. Latrelle, A. Tatier, Dom. Vergos, Ch. Kelterman, C. Mandry, F. Lehman, F. Beaujean, J. Bubner, Ch. Schmitt, Aug. Mandop, F. Schlosser, Jos Caillot, F. Rosenbaum, H. Devias, Joseph Bauer, F. L. Dansenat, F. Carbonne, J. Ruhl, J. Lambertin, H. Lauzière, F. Bouchous, D. Douce, Ch. Rousseau, P. Bagur, J. Bouchous, Ch. Chavigny, H. Lauzière, J. Le, P. Macon, A. Sauer, Ch. Chavigny, B. Lauzière, P. Macon, Ch. Borroman, J. Chavigny, H. Cabirac, H. Lehmann, K. Pouy, Jules Mayer, Ch. Lehmann, Jules Levy, Ch. Cassard, Jos. David, Ch. Cassard, Jos. David, H. Dabezies, Ch. Bouchard, B. Bruger, Ch. Bouchard, Ed. Bruger, Ed. Amédée, Ed. Amédée, A. Mathieu, A. Mathieu, Pierre Gilbert, Pierre Gilbert, Ch. Kiefer, Ch. Kiefer, Jos. Kiefer, Jos. Kiefer, Ed. Kiefer, Ed. Kiefer, Rév. Gouvenot, Rév. Gouvenot, S. Le Gaiadec, S. Le Gaiadec, Ch. Roux, Ch. Roux, Paul Poitz, Paul Poitz, H. Michon, H. Michon.

L. E. Marchand, L. E. Lefranc, C. de la Bretonne.

Comité Exécutif:

P. Mallard, Pierson, A. Gerard, Morris Lévy, Prosper Godchaux, Eugène Duval, Barbier, Leischer, Phil. Hault, Rodrigues, J. Chaignard, J. B. Mondiegt, Philastre, A. Dudouset.

Comité de Finances:

Rodrigues, P. Godchaux, J. B. Mondiegt, Morris Lévy.

APPEL DU COMITÉ ALSACIEN-LORRAIN.

Aux Alsaciens-Lorraine qui résident à la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane et les Etats voisins.

Chers compatriotes.

Les conséquences funestes de la guerre avec l'Allemagne, nous imposent un pénible et douloureux devoir!

Nés Français, la loi de la force nous contraint à affirmer notre foi patriotique, à sauvegarder notre qualité de citoyens français. Vous connaissez les stipulations du traité de Francfort. Elles nous obligent à déclarer que nous voulons vivre et mourir Français, que nous voulons rester fidèles à la patrie.

Nos âmes ne doivent pas faiblir à l'heure de l'épreuve. Venons tous affirmer notre nationalité, et déclarer que nous voulons rester des enfants de la France!

Le 25 août prochain, nous ferons, devant le représentant du gouvernement français, notre déclaration d'option pour la nationalité française.

Que tous les fils de l'Alsace et de la Lorraine, se joignent à nous! Qu'ils accourent, au nom des traditions de vaillance, d'honneur, de patriotisme, dans lesquelles se symbolisent les deux grandes provinces françaises de l'Est.

Et vous, femmes alsaciennes et lorraines! Venez déclarer aussi que vous voulez rester françaises. En apprenant que vous avez accompli le grand devoir patriotique, celles qui ont vu leurs foyers envahis, leurs maisons détruites, et, qui, à l'heure du danger ont donné de si hautes preuves de l'élévation de leurs âmes, seront consolées. Pensez à elles! Pensez à ces nobles femmes de l'Alsace et de la Lorraine qui supportent si héroïquement les rigueurs de leur sort, et vos cœurs seront fortifiés!

Alsaciens-Lorrains, nous vous donnons rendez-vous, au 25 août.

Pour le comité,
H. SALOMON, président.
A. GEIST, secrétaire.

APPEL DU COMITÉ FRANÇAIS.

Aux Français qui résident à la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane et les Etats voisins.

Français,

Nos malheureux compatriotes d'Alsace et de Lorraine, désireux de conserver leur titre et leurs droits de citoyens français, doivent se réunir, le 25 courant, pour aller signer au Consulat de France l'*acte d'option de nationalité*, prescrit par le traité de Francfort.

Donnons leur, ce jour-là, un éclatant témoignage de notre fraternelle sympathie.

Formons à ces nouveaux déshérités une garde d'honneur de tout ce qui est Français par la naissance et par le cœur!

Qu'à l'heure de l'épreuve, ils volent à leurs côtés des milliers d'amis, qui les encouragent de leur présence et les rassurent, à force de dévouement, sur un avenir que les événements ont fait si sombre!

En conséquence, nous invitons tous les Français et tous les amis de la France quel que soit le lieu de leur résidence, à se trouver, le 25 courant, à la Nouvelle-Orléans, pour concourir à former, à la colonie Alsacienne et Lorraine un cortège digne de la France.

Des avis ultérieurs fixeront l'heure et le lieu du rendez-vous.

Pour le Comité Français.
L. A. DE MONTLUZIN,
Vice-Président.

L. E. MARCHAND,
Secrétaire.

Ainsi qu'on l'a vu dans lignes qui précèdent, la manifestation des Alsaciens-Lorrains aura lieu, le 25 août prochain. Tout fait présager qu'elle sera imposante. Dans la douloureuse situation que les funestes conséquences de la guerre ont faite aux citoyens originaires des territoires annexés à l'Allemagne, tous les Français se feront un devoir de donner à leurs compatriotes malheureux un témoignage de sympathie. L'éloignement de la Mère-Patrie rend, pour eux, plus impérieux encore l'accomplissement du devoir patriotique.

Manifestation Patriotique des Alsaciens-Lorraines optant pour la Nationalité Française, avec le concours de tous les Français.

DIMANCHE, 25 AOUT 1872.

RENDEZ-VOUS.

Les sociétés, les corporations et les personnes participant à la Manifestation se rendront à 4 heures, à quatre heures et demie très précises, dans la rue du Canal, où elles prendront position dans l'ordre suivant:

RUE DU CANAL, COTÉ SUD.

Société Française de la Nouvelle-Orléans, de la rue St-Charles à la rue des Remparts, la tête à la Chart à la rue des Magnolias, la tête à la rue St. Charles.

Délégations diverses, de la rue des Magnolias au Bâtre, la tête à la rue des Magnolias.

RUE DU CANAL, COTÉ NORD.

Les Alsaciens-Lorrains annexés, de la rue Royale à la rue des Remparts, la tête à la rue Royale.

Le Comité Français, les Français et les amis de la France n'appartenant à aucune société, de la rue des Remparts à la rue Royale au Bâtre, la tête à la rue Royale.

Le Grand Marché est mis à la disposition des Sociétés qui prendront position dans l'ordre suivant:

Les Membres des diverses Sociétés sont priés de venir prendre les cartes du Grand Marché, dès leur arrivée au rendez-vous.

G. Gast, F. Crabitès, B. Hayem, Grégoire, Fréville, C. Gaillard, C. Gaillard, F. Dupuy, G. Pérez, C. Bonnaud, J. Bonnaud, F. Rabin, F. Rabin, C. T. Dugueron, G. Lozes, B. Dabezies, B. Dorsner, Rév. Gouvenot, Rév. Gouvenot, Ch. Chapin, Ch. Chapin, J. W. Fuller, J. W. Fuller, J. Lamarque, J. Lamarque, J. W. Fuller, J. W. Fuller, J. Rabin, J. Rabin, A. Vaudet, A. Vaudet, Pierre Rabin, Pierre Rabin, J. Mayer, J. Mayer, C. Gaillard, C. Gaillard, Ch. Gaillard, Ch. Gaillard, Ch